



# Mairie de Fougeré

Envoyé en préfecture le 17/11/2025

Reçu en préfecture le 17/11/2025

Publié le



ID : 085-218500932-20251110-4\_20251106-DE

Département de la Vendée

## Tarifs à compter du 1er/01/2026

Délibération n°2025-11-06 du 10/11/2025

CIMETIÈRE	
Concessions 30 ans	simple 150 €
	double 300 €
Concessions 50 ans	simple 250 €
	double 500 €
Cavurne 30 ans	400 €
Cavurne 50 ans	500 €
Colombarium 30 ans	650 €
Colombarium 50 ans	800 €
Dispersion des cendres	Gratuit
Emplacement support de mémoire 30 ans	40 €
Emplacement support de mémoire 50 ans	60 €